

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A  
D R O  
M E -  
  
caue

40 ANS  
LOI SUR  
L'ARCHI-  
TECTURE  
1977 2017

## 2016

EDITO ET COMPTES 2016 .....	p 2
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE .....	p 3-7
Programmation de bâtiments .....	p 3
Urbanisme .....	p 4-5
Espaces publics et paysage.....	p 6-7
SENSIBILISATION - FORMATION.....	p 8-9
PEDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE.....	p 10
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER.....	p 11
LA VIE DU CAUE .....	p 12



# Année 2016

## Un rythme d'activité soutenu

### Edito

#### Démarches participatives...

En 2016, le CAUE a signé 67 conventions avec 48 communes, 8 EPCI différents, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors, le SIVOS de la Haute-Herbasse et l'ARUGEL (association de géomètres). S'ajoutent à cela les missions effectuées pour le Département, soit 120 jours de travail pour sept services différents. Après deux années marquées par le calendrier électoral, 2016 marque le retour à un nombre de missions plus proche de la normale mais, compte tenu de celles engagées l'année précédente, le rythme de travail de l'équipe a été très soutenu. Sans surprise, l'urbanisme reste le premier domaine d'intervention avec 28 missions, dont 80% portant sur la planification. Plus étonnant cette année, le nombre important de missions consacrées aux espaces publics (13). La dimension paysage est également très présente, notamment au travers des missions effectuées pour le Département.

Intitulée de façon un peu provocante : *Démarches participatives : risques ou valeur ajoutée ?* notre rencontre annuelle a attiré plus de 200 personnes. Un succès qui confirme ce que nous relevons déjà l'an dernier : l'intérêt croissant des collectivités locales sur ces démarches impliquant les habitants. Pour mieux répondre à cette évolution, l'équipe du CAUE s'est formée pendant trois jours aux techniques d'animation et a commencé à les tester à l'occasion de ses missions de planification et de programmation.

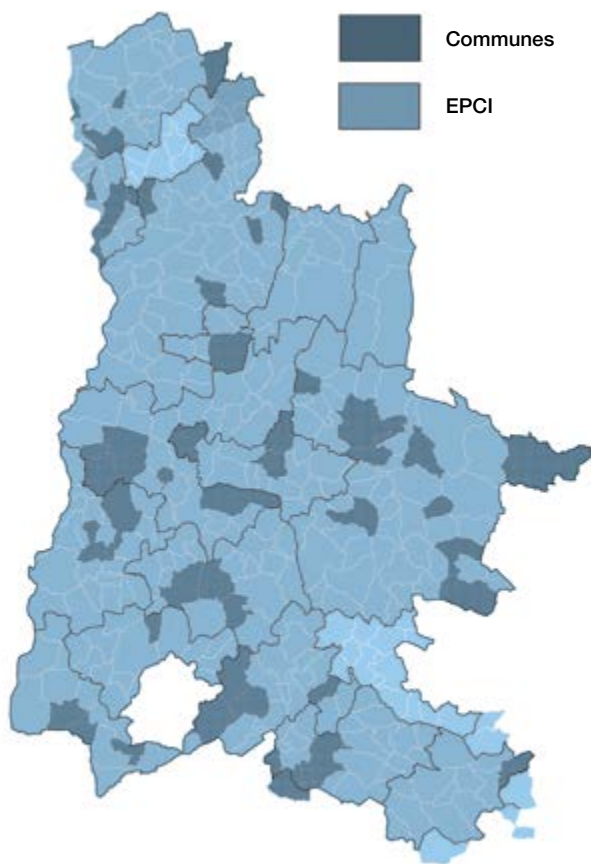
### Les comptes

#### Un résultat positif pour la deuxième année consécutive

2016 est la deuxième année excédentaire consécutive avec un résultat positif de 42 071 €. Après les déficits de 2013 et 2014, ceci permet de renouer avec un niveau de fonds propres équivalent à dix semaines d'activité.

Les charges courantes sont maîtrisées (- 46 000 €, soit - 2,8%) sur tous les postes de gestion courante. Malgré un fort appel aux vacataires (72 000 €), les charges de personnel baissent de 40 000 € (-3%).

L'équipe a "tenu le choc" malgré une très forte activité puisque les produits collectivités sont à un niveau très élevé avec près de 266 000 €, niveau le



▲ Cartographie des missions signées durant l'année 2016

plus fort jamais atteint, hormis le record de 2015. Comme prévu avec le Département, le montant de la garantie de ressources sur la taxe d'aménagement a été diminué de 50 000 € en 2016 pour s'établir à 1 350 000 €.

Charges : 1 615 160 €, dont :

- coûts salariaux totaux : 1 258 201 €
- charges courantes et services extérieurs : 319 331 €

Produits : 1 657 230 €, dont :

- taxe d'aménagement Département : 1 350 000 €
- adhésions et participations des collectivités : 265 895 €.



Une nouvelle façade tournée vers le Rhône / © CAAZ architecture

## Bâtiments

# Des projets respectueux du paysage et du patrimoine

### Laveyron : projets de commerces avec remise d'intentions architecturales

Le bar-restaurant du Relais des Mailles à Laveyron se situe à un endroit stratégique : en entrée de ville (RN7), sur le bord du Rhône, le long de la ViaRhôna et au sein d'un environnement récemment requalifié, le parc des Bordes. Propriétaire des murs, la commune a décidé d'agrandir le restaurant et de lui adjoindre un local commercial et un logement. L'extension du restaurant doit permettre d'augmenter sa capacité de couverts en toutes saisons et de mettre aux normes la cuisine et les locaux du personnel. En raison du contexte, les nouvelles constructions devront répondre à de forts enjeux paysagers et architecturaux.

Avec l'appui du CAUE, la commune a choisi son équipe de maîtrise d'œuvre suite à la remise

d'intentions architecturales indemnisées. Lors des entretiens, cela a permis d'enrichir le dialogue maître d'ouvrage / maître d'œuvre et de détecter l'inventivité et la sensibilité des trois candidats face au contexte et au programme.



▲ Le Relais des Mailles sur l'esplanade des Bordes

### Châtillon-en-Diois : une rénovation respectueuse du patrimoine

La mairie et la bibliothèque de Châtillon-en-Diois sont installées dans le noyau historique du bourg, dans un immeuble du XVII<sup>e</sup> siècle dont les façades et la toiture sont classées au titre des Monuments historiques. Soucieux d'améliorer la fonctionnalité de ces équipements, les élus ont choisi, malgré les contraintes, de les maintenir dans ce bâtiment remarquable, *Maison commune* depuis 1792.

Le pré-programme vise à la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment tout en conservant la qualité patrimoniale des grandes salles d'honneur (plafonds à la française, sols en pavés de terre cuite, décors muraux). La rénovation du beffroi attenant, autre élément fort du patrimoine communal, est également prévue.

Conduite par un architecte du patrimoine, l'équipe de maîtrise d'œuvre vient d'être désignée. La Conservation régionale des monuments historiques assure le contrôle scientifique et technique du projet.



### ET D'AUTRES MISSIONS :

**Mairies** : Clérieux/Valence Romans Agglo, Mison, Véronne,

**Ecoles** : Charpey/Valence Romans Agglo, Combovin, Grâne, Mercurol-Veunes, Saint-Barthélemy-de-Vals, SIVOS Haute Herbasse,

**Salles des fêtes, salles de spectacles** : Die, Salles-sous-Bois, Nyons,

**Economie** : Ballons, Saoû/CC du Val de Drôme,

**Autres** : Clérieux (logements et services), Marsanne (prieuré).

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)



## Urbanisme

# Définir une stratégie et choisir les bons "outils"

### Planification

#### Bouchet : une démarche participative pour définir les objectifs du PLU

La commune de Bouchet a connu au cours des quinze dernières années, une très forte progression démographique (plus de 5%/an) qui s'est traduite par une urbanisation galopante prenant la forme unique de maisons individuelles, par un délaissement des espaces publics et de profonds changements dans le paysage urbain et agricole. Afin de redéfinir un projet de développement et d'aménagement compatible avec les enjeux du territoire et les moyens de la commune, les élus ont décidé d'engager la révision de leur document d'urbanisme. Un atelier participatif animé par le CAUE leur a permis d'exprimer des premiers objectifs : maîtriser la croissance démographique, organiser et sécuriser les déplacements doux et valoriser les qualités patrimoniales du bourg. Les enjeux et objectifs en matière de biodiversité, d'agriculture et de paysage ont ensuite été débattus dans le cadre d'échanges avec la Ligue pour la

protection des oiseaux, la chambre d'agriculture et le syndicat des Côtes du Rhône. Ce travail d'animation ayant montré que le projet de restructuration des espaces et équipements publics du village passait par une politique de maîtrise foncière, la commune a confié à l'EPORA une mission de veille foncière.

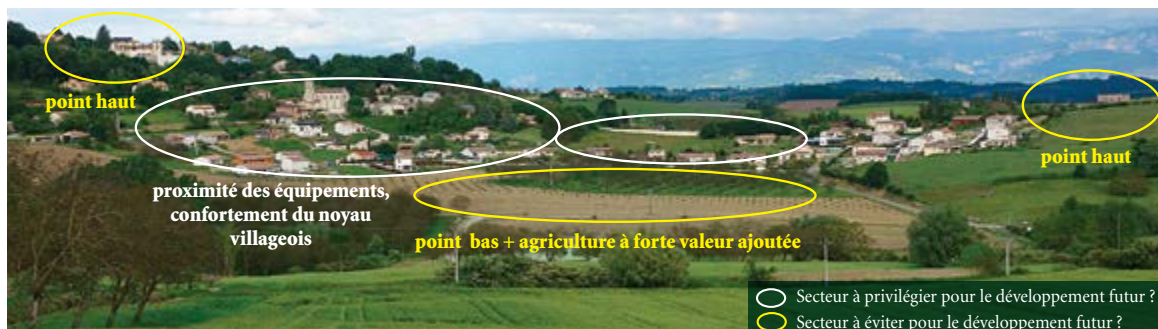


▲ Bouchet : paysage viticole

#### Geyssans : vers une croissance maîtrisée et respectueuse des paysages

Située à 10 km au nord de Romans-sur-Isère, la commune de Geyssans a connu ces dernières années un développement de l'habitat très rapide, pour l'essentiel sous la forme de maisons individuelles. Alors que des contraintes naturelles fortes (topographie, risques) grèvent les disponibilités foncières et invitent à l'économie, les élus souhaitent aujourd'hui tendre vers une croissance maîtrisée. Une croissance respectueuse du paysage et du caractère rural du village et notamment tournée

vers l'accueil de jeunes ménages afin de maintenir l'école. À cela s'ajoute leur volonté d'aménager et de rendre plus attractif le centre-village. L'apport d'éléments d'analyse urbaine et paysagère, une présentation des outils qui sont la carte communale et le PLU, des réunions avec des partenaires tels que Valence Romans Agglo et le SCoT Grand Rovaltain, ont finalement amené la commune à décider l'élaboration d'un PLU.



▲ Geyssans : une silhouette du village en évolution et des points de vigilance paysagers

## Saint-Andéol-en-Quint : des outils pour préserver les qualités paysagères et patrimoniales des hameaux

Commune du Val de Quint, Saint-Andéol compte quatre hameaux qui profitent d'un superbe environnement naturel et de vues saisissantes sur la vallée de la Sure et le cirque de Saint-Julien. Conscients de la qualité de leur cadre de vie, les élus œuvrent depuis longtemps pour la sauvegarde du caractère de ces hameaux : enfouissement des lignes, rénovation de lavoirs, fours à pains, murs en pierres, etc. En 2016, désireux d'aller plus loin dans la protection de leur patrimoine paysager et bâti, les élus contactent le CAUE afin qu'il les aide à lancer un document de planification. Leur choix se porte sur la carte communale qui permet de protéger certains secteurs, aujourd'hui constructibles aux abords des hameaux, afin d'en préserver la silhouette et certaines limites importantes sur le plan paysager. Cette attention forte au patrimoine et au paysage sera complétée par la réalisation d'un cahier de recommandations et de prescriptions. L'objectif

est de fournir un outil de connaissance sur les caractéristiques identitaires de la commune, mais aussi un document de référence pour les candidats à la construction et enfin, un outil de cadrage pour les services instructeurs. Le bureau d'études a été désigné en février 2017.



▲ Saint-Andéol-en-Quint : le hameau de Lallet

### Quartiers

## L'ensemble sportif intercommunal « Soubeyran » à Crest : vers une stratégie globale d'aménagement

A deux pas de la rivière Drôme, rive gauche, face au centre historique de Crest, l'ensemble Soubeyran réunit sur 6 hectares des terrains et vestiaires de football et de rugby, 4 courts de tennis, un gymnase, un boulodrome... Dotée de la compétence sports, la CC du Crestois et du Pays de Saillans/Cœur-de-Drôme gère ces équipements. Elle a demandé au CAUE de l'aider à définir une stratégie globale d'intervention, tant sur le bâti que sur les espaces.

L'analyse du site et le recueil des besoins des usagers (clubs sportifs, etc.) ont servi de base à l'élaboration de scénarios d'aménagement qui visent tous à :

- résoudre les problèmes fonctionnels : création de stationnements, rénovation ou relocalisation de bâtiments,
- rendre lisibles les accès et l'organisation du site,
- améliorer les liaisons, notamment piétonnes, avec le quartier, le futur centre aquatique et la ville,
- ouvrir le site à un public plus large (familles, usagers de la future Vélodrome), le rendre plus perméable aux cheminements doux, le faire évoluer

vers un concept de "parc sportif paysagé".

Les scénarios ont donné lieu à une approche financière et à des hypothèses de calendrier de mise en œuvre qui tiennent compte des priorités et des moyens financiers actuels de l'intercommunalité.



▲ L'ensemble Soubeyran à Crest : un scénario possible

### ET D'AUTRES MISSIONS :

**Révisions de PLU :** La Baume-d'Hostun, Le Grand-Serre, Nyons, Saillans, Saint-Restitut, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Venterol (suivi),

**Elaborations de PLU :** Autchamp, Crozes-Hermitage, Mirmande, Montjoux,

**Cartes communales :** Bonlieu-sur-Roubion, Eygaliers, La Penne-sur-Ouvèze,

**Autres réflexions générales :** Beaurières, CA Valence Romans Agglo, CC Dieulefit Bourdeaux, CC Pays de Buis-les-Baronnies, CC Porte de DromArdèche, CC du Val de Drôme, Montélimar Agglo,

**Quartiers :** Arpavon, Die, Fay-le-Clos.

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)



© Plan B / Archipat / Naldéo / Cyrille Jacques

## Espaces publics et paysage Observer, révéler, valoriser le paysage

### Sauzet : aménagement de la place du Portail blanc et des rues du bourg

Bordant le village médiéval et sa motte castrale, la place principale du faubourg se situe au débouché du Portail blanc, l'une des portes de l'ancien rempart fortifié. Restée dans la mémoire collective, une fontaine agrémentait la place. Transformé en carrefour routier, le lieu ne possède plus les qualités d'un espace public. En 2015 puis 2016, la Commune de Sauzet sollicite l'appui du CAUE



▲ La place du Portail blanc aujourd'hui et à l'étude (haut de page)

pour l'accompagner dans son projet : créer un centre-bourg plus agréable à vivre et attractif, autour d'une place de village réaménagée.

Après une analyse élargie à l'ensemble du village, des objectifs et éléments de programme sont validés en matière de déplacements, de stationnement, d'usages et d'aménagement des rues et espaces publics. Les contours de la future place sont définis. De même les principes de son aménagement : "effacer" le carrefour des voies, rendre la priorité aux piétons et libérer des lieux de rencontre et de convivialité (autour d'une nouvelle fontaine, sur des terrasses...).

Pour retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet, trois candidats ont ensuite été invités à exprimer leurs intentions d'aménagement au travers de planches écrites et graphiques. Les élus ont ainsi appréhendé les premières idées directrices et la sensibilité de chaque candidat avant de faire leur choix.

### Action régionale « Trame verte et bleue péri-urbaine et urbaine, expérimentation et observation des pratiques »

L'action a débuté fin 2015 autour d'un travail collaboratif avec les Ligues pour la protection des oiseaux de Rhône-Alpes, le Conservatoire botanique national alpin et la FRAPNA<sup>(1)</sup> de Haute-Savoie. Elle est co-financée par la Région Rhône-Alpes et l'Europe.



▲ Noue paysagère dans l'écoparc du Rovaletain

L'objectif est de mieux faire connaître l'action des collectivités territoriales en matière de préservation et de consolidation de la Trame verte et bleue, et de les accompagner pour sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement. En Drôme, la phase retour d'expérience a mis en lumière l'une des orientations d'aménagement et de programmation du PLU de Valence ainsi que l'aménagement vertueux de l'écoparc du Rovaletain. Un travail d'expérimentation pour la prise en compte de la TVB est en cours sur les communes de Sauzet et Saint Marcel-les-Sauzet.

Sur 2017, une phase de valorisation de l'ensemble des travaux est prévue à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les départements auvergnats ayant rejoint l'action en 2016 par le biais de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Fédération nationale des CAUE en collaboration avec l'Association des Régions de France.

(1) Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature

## L'Observatoire photographique du paysage/OPP de la forêt de Saoû

Le CAUE accompagne depuis quelques années le Département de la Drôme dans la mise en œuvre d'un Observatoire photographique du paysage. L'Espace naturel sensible de la forêt de Saoû en est le sujet principal, mais le territoire concerné s'étend au-delà de la seule propriété départementale.

L'OPP de la forêt de Saoû s'appuie sur une méthode précisée au niveau national. Son comité de pilotage et le photographe Guillaume Bonnel ont défini un itinéraire jalonné par 100 points de vue : 40 points de vue re-photographiés à intervalles de temps réguliers et dans les mêmes conditions (cadrage, période de l'année...) et 60 points de vue supplémentaires – qui pourront être renouvelés si besoin. Après sa mise en place en 2013, une première reconduction a eu lieu en 2014 et d'autres suivront.

Au fil du temps, les séries de photos permettront d'observer et suivre les paysages, révéler et mémoriser les évolutions, les interpréter et les comparer. Il s'agira d'en tirer les enseignements pour la gestion du site, mais aussi pour la mise en valeur et l'aménagement du large territoire autour de la forêt de Saoû.

La valorisation de l'OPP et la sensibilisation à la protection, à la gestion et à la mise en valeur des paysages ont débuté en 2016 avec la réalisation d'une exposition. Le CAUE y a collaboré : composition et scénographie, rédaction des textes, graphisme, conception du mobilier... Inaugurée en avril 2017 au village de Saoû, l'exposition a vocation à être itinérante (prêt sur demande).



▲ Extrait de l'exposition itinérante conçue autour de l'OPP

## Une réflexion sur l'harmonisation de la signalétique départementale

La Direction de la communication du Département a sollicité le CAUE pour engager une réflexion interservices sur la mise en cohérence des panneaux d'information et de sensibilisation installés en sites de plein air et émanant des différentes politiques départementales : environnement, sports nature, déplacements, stations.

Un premier état des lieux a décrypté la signalétique de trois sites départementaux : le parc de Lorient, la forêt de Saoû et la station Font d'Urle-Chaud Clapier. Des visites de terrain, des rencontres avec les services et partenaires impliqués sur ces questions – Etat, Parc naturel régional du Vercors – et un éclairage réglementaire sur les questions d'affichage et de publicité ont permis de conduire une analyse transversale. Ce diagnostic a soulevé des questions sur l'intégration paysagère des panneaux, la lisibilité et visibilité des messages à faire passer, le graphisme et la typologie des mobiliers, qui ont été débattues lors d'une restitution interservices.

Ces échanges ont permis d'élaborer des pistes de préconisations pour une meilleure cohérence de la communication départementale *in situ*.

Un document réalisé par le CAUE synthétise et illustre l'ensemble des réflexions afin de nourrir le travail entre les différentes Directions.



▲ Exemples de signalétiques installées par le Département

### ET D'AUTRES MISSIONS :

**Espace particulier :** Cliousclat, Dieulefit, Lus-la-Croix-Haute, Mollans-sur-Ouvèze,

**Schéma global :** La Roche-de-Glun, Le Poët-Célar, Mérimol-les-Oliviers, Montjoux, Sauzet, Valdrôme,

**Traversée :** Jaillans, Pierrelongue, Solaure-en-Diois.

Pour plus de détails : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org)



## Sensibilisation, formation "Prendre le risque" de la concertation

### Rencontre

#### Démarches participatives : risques ou valeur ajoutée ?

Construire les projets d'aménagement et d'urbanisme avec les habitants

Etait-ce le sujet ? L'ambiance fut très conviviale à Allan parmi les 200 personnes présentes ce jour-là. Marcus Zepf, professeur à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg en Suisse, a introduit les débats en proposant des pistes pour mieux articuler le processus de planification des élus avec les temporalités des acteurs. Tous les intervenants ont ensuite démontré, s'il en était besoin, qu'une démarche participative suppose une maîtrise d'ouvrage forte et convaincue. Mme le Maire de Montaux (38) est venue dire que l'on peut élaborer un PLU dans la joie. Avec humour, le Maire de Mars, une petite galaxie ardéchoise, a raconté la mobilisation autour du projet de "mairie-logements-boutique produits du terroir et astronomie". Pour le SCoT du Bassin d'Annonay, c'est le paysage qui a servi de fil rouge à la concertation habitante « parce qu'il fait sens pour tous ». Dans ce projet, comme dans celui présenté par le Département de la Drôme qui veut faire du Domaine de Lorient "un parc pour tous", la dimension culturelle est apparue essentielle. Elle s'est concrétisée sur le

projet du parc par la désignation d'un commissaire artistique qui coordonne les volets aménagement et animation culturelle de la démarche. Les participants ont pu découvrir l'exposition *Mobiliser les habitants pour assurer l'efficacité d'une démarche participative*. Le CAUE y a réuni plusieurs exemples qui illustrent l'importance des supports de communication et donnent des pistes d'action.

*Journée animée par Pierre-Yves Guilheneuf, consultant en concertation et médiation.*



▲ A l'Espace d'animation d'Allan, le 20 octobre 2016

### Conférence

#### Que fait-on de l'architecture du XX<sup>e</sup> ?

Rénover ? reconvertir ? agrandir ? laisser en l'état ?...

Sur quels critères décider de conserver, réutiliser ou détruire une construction réalisée au XX<sup>e</sup> siècle ? Comment déceler le potentiel d'une architecture très diverse et souvent mal connue ? Illustrant son propos de réalisations plus ou moins "exemplaires", Dominique Amouroux, historien et critique d'architecture, a tenté de tracer des repères dans cet océan de formes, de matières, de destinées... Cette intervention fait suite à la création du site [www.archi20-21.fr](http://www.archi20-21.fr) par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires. Ce site internet répertorie et analyse des réalisations de la région afin d'aider maîtres d'ouvrage et professionnels dans leurs pratiques. L'après-midi avait commencé avec notre assemblée générale, où des élus sont venus témoigner du travail qu'ils avaient conduit avec l'aide du CAUE.



▲ Dominique Amouroux, médiathèque La Passerelle à Bourg-lès-Valence, le 26 mai 2016

## Animation du réseau professionnel

Le **Club Planification** réunit les bureaux d'étude travaillant sur l'élaboration de documents de planification en Drôme. Il a été relancé en 2016 en partenariat avec la DDT, avec deux rencontres qui ont réuni chacune une dizaine de bureaux d'études :

- le 7 juin : présentation du travail de sensibilisation des élus engagé par le CAUE et la Ligue de protection des oiseaux autour des enjeux de biodiversité et de trame verte et bleue, informations sur la CDPENAF et... nouveau règlement du PLU ;
- le 29 novembre : loi CAP, planification et sports nature et... nouveau règlement du PLU.



▲ L'école des Granges-Gontardes (Biloba architectes), visite organisée par le CAUE, le 29 juin 2016. A droite : la mairie de La Roche-sur-le-Buis (arch. D Farhi), visite organisée par le CEDER, le 22 septembre 2016

**Le GTLU, Groupe technique logement et urbanisme**, rassemble les représentants des EPCI, des services urbanisme des villes et des bailleurs sociaux. En 2016, ils étaient plus de 40 participants à chacune de ses rencontres :

- le 17 mars sur le conseil aux particuliers,
  - le 22 septembre sur l'accession abordable à la propriété,
  - le 1<sup>er</sup> décembre sur l'habitat participatif.
- Pour + d'infos : [caue.dromenet.org](http://caue.dromenet.org) (rubrique GTLU)

## Formation

### Les géomètres face aux enjeux de la densité : réunir les conditions de réussite d'une opération

Au menu de cette journée sur l'habitat dense organisée à la demande de l'Atelier de ruralisme et d'urbanisme des géomètres-experts de la Région de Lyon (ARUGEL) : apports théoriques sur les conditions de réussite d'une opération, visite de deux opérations d'habitat groupé à Bonlieu-sur-Roubion, atelier sur une étude de cas. La séance a réuni 13 participants.

Journée organisée avec l'ADIL-Observatoire 26-07, à Bonlieu-sur-Roubion, le 17 novembre 2016.



▲ A Bonlieu-sur-Roubion : travail en atelier sur une étude de cas

### Les accords-cadres mono-attributaires de maîtrise d'œuvre : un outil au service de la qualité des opérations d'aménagement et de réhabilitation

Le sujet était a priori un peu austère, il a pourtant réuni plus de 50 professionnels. Patrick Chotteau de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et les intervenants venus témoigner de leur pratique – les services bâtiments et ENS du Département, Frédérique Euvrard de

l'agence Les Pieds dans l'Herbe et Arnaud Hudry de l'agence Futur'a – ont su montrer en quoi l'accord-cadre garantit cohérence et continuité à des projets qui s'inscrivent dans la durée.

Soirée co-organisée avec la MIQCP, au CAUE, le 10 mars 2016.

## ET AUSSI :



### Publication

*Sports de nature et planification : guide à destination des élus et des professionnels.*



## Visites

- Aménagements réalisés au bord du Rhône par la commune de Laveyron, avec les élus de Bourg-lès-Valence.
- Opérations d'habitat participatif à Gigors-et-Lozeron et Die. Visites organisées avec l'association Les Habiles et le Parc naturel régional du Vercors, pour les élus, les professionnels et le grand public.



## Pédagogie en milieu scolaire

# Des publics et des partenariats multiples

### Révéler "la musique du lycée"

Les élèves de 1<sup>ère</sup> du lycée professionnel V. Hugo de Valence (photo ci-dessus) ont été invités à explorer les liens entre architecture et sons. Après avoir parcouru les espaces du lycée, les avoir "écoutés" et filmés, ils ont tenté d'en restituer les ambiances sous la forme d'œuvres sonores

et visuelles. Lors d'un évènement artistique organisé au lycée, les visiteurs ont pu partager cette expérience sensorielle et émotionnelle. *En partenariat avec le Centre national de création musicale Grame (Lyon). Projet proposé par la DRAC Rhône-Alpes.*



Dans le cadre des actions éducatives du Département

### Découverte des métiers de l'aménagement du cadre de vie

L'action a concerné 5 classes de 3<sup>e</sup> des collèges Albert Triboulet à Romans-sur-Isère, Henri Barbusse à Buis-les-Baronnies, Marcel Pagnol et Saint-Anne à Valence. Au programme : des visites d'opérations urbaines (quartiers le Plan et Latour-Maubourg à Valence) et d'espaces publics (Champ de Mars) et des rencontres avec l'architecte Suzel Balez et les paysagistes des agences APS et Green concept. *En partenariat avec le service patrimoine Pays d'art et d'histoire de Valence Romans agglomération et les services de la Ville de Valence.*



▲ Les élèves du collège Sainte-Anne reçus par l'agence de paysagistes APS à Valence.



### Du territoire à l'assiette et de l'assiette... au paysage

Poursuite de l'action visant à sensibiliser les jeunes sur les liens entre agriculture, paysage et alimentation saine. Quatre classes de 6<sup>e</sup> du collège de Saint-Sorlin-en-Valloire ont été accompagnées par le CAUE, en partenariat avec Agribiodrôme.

### Ecole Freinet à Valence : un projet autour de « l'architecture et la ville »

Réfléchir sur le métier d'architecte, visiter des "architectures originales", la maison Colleu et le Palais du facteur Cheval (dans le cadre des Journées nationales de l'architecture), fabriquer du pisé ou des briques de terre lors d'un atelier sur les systèmes constructifs avec l'architecte Philippe Amette... Lancé à l'automne 2016, le programme de la classe de CM2 de l'école Freinet est ambitieux et se poursuivra sur toute l'année 2017. A suivre... *Projet monté en partenariat avec le service patrimoine Pays d'art et d'histoire de Valence Romans agglomération.*



# Conseil architectural et paysager

## Renforcer les liens avec le conseil énergie

### Animation du réseau des architectes conseillers : les rencontres semestrielles

#### Quelle place donner à l'architecture et à l'architecte conseiller...

##### ... dans les plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) ?

Le 19 mai, une rencontre a été organisée sur ce thème avec l'ADIL-Info énergie et la plateforme Renov'habitat durable de Valence Romans Agglo. Architectes conseillers, représentants des EPCI et de l'Etat se sont d'abord interrogés sur les moyens de valoriser le conseil architectural et de renforcer ses liens avec le conseil énergie.

Avec les représentants de l'Ordre et du Syndicat des architectes de la Drôme, une réflexion a ensuite été engagée sur la façon dont la profession souhaite se mobiliser et s'organiser

au sein des PTRE pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation. L'objectif de ces réflexions conjointes est de faciliter l'orientation et les démarches des particuliers en leur offrant, au sein des PTRE, plusieurs niveaux de conseil et d'accompagnement (18 participants).

##### ... dans les collectivités, en articulation avec les services de l'application du droit des sols (ADS) ?

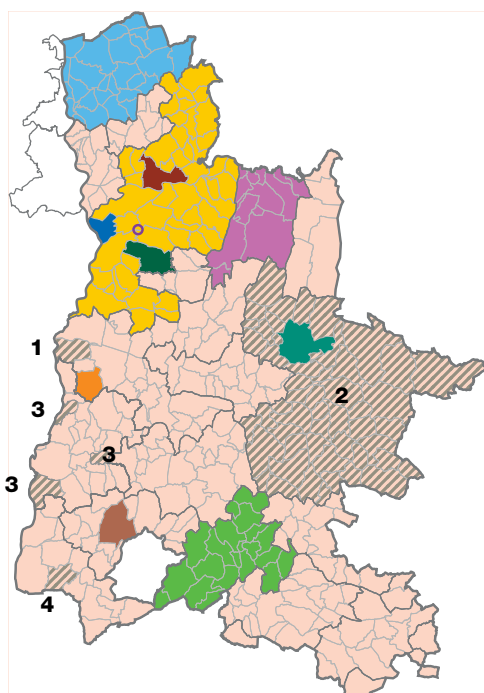
La rencontre du 15 décembre à Bourg-lès-Valence a permis aux architectes conseillers et aux techniciens instructeurs de collectivités locales d'échanger sur leurs pratiques (25 participants).

### Appui aux collectivités pour la mise en place d'un conseil territorialisé

#### Signature de la Charte départementale par la ville de Romans

Dans la continuité de la politique menée depuis plusieurs années sur le territoire de Romans/Bourg-de Péage et en synergie avec le dispositif d'assistance architecturale et paysagère mis en place par l'agglomération de Valence Romans en 2015,

la commune de Romans a signé le 14 juin 2016 la *Charte départementale pour la qualité architecturale, urbanistique, paysagère et environnementale des constructions*. Elle manifeste ainsi sa volonté de conforter ce service et de le développer.



#### Offre de conseil complet

- CAUE
- CC Porte de DrômArdèche
- CA Valence Romans Agglo
- Bourg-lès-Valence
- Romans-sur-Isère
- Chabeuil
- CC Pays du Royans
- Mirmande
- Die
- Grignan
- CC Val d'Eygues

#### Offre de conseil spécifique

- 1 Loriol  
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager
- 2 CC du Diois  
Zones d'activités
- 3 CA Montélimar Agglo  
(La Coucourde, La Bâtie-Rolland, Châteauneuf-du-Rhône)
- 4 Saint-Paul-Trois-Châteaux  
ZPPAUP
- Syndicat mixte de Rovaltain  
Zones d'activités



# La vie du CAUE

## Des formations et des rencontres...

### Le CAUE se forme aux techniques d'animation participative...

#### Formations :

- Techniques d'animation participative (3 jours) : pour l'ensemble des chargés de mission.
- Gestion du temps (3 jours) : pour les 6 membres de l'équipe qui n'assistaient pas à la session de 2015.
- QGIS, logiciel gratuit de système d'information géographique (2 jours) : 6 personnes du CAUE et 2 personnes de l'ADIL-Obs 26-07.

#### Allées et venues :

- Le 22 mars, au domaine de Lorient : visite du chantier participatif de la résidence d'artistes du collectif Dérive dans le cadre du projet « Un parc pour tous » conduit par le Département.
- Le 15 juin, à l'Atelier-musée du chapeau de Chazelles-sur-Lyon (Loire) : assemblée générale constitutive de l'Union régionale CAUE Auvergne-Rhône-Alpes. L'occasion d'échanger sur nos pratiques avec les collègues de toute la région.

- Le 22 novembre, au CAUE : rencontre avec Alain Bornarel, vice-président de l'Institut pour la conception éco-responsable du bâti (ICEB), autour du concept de bâtiment frugal.



▲ Le CAUE au domaine de Lorient, sur le chantier participatif de la 2<sup>e</sup> résidence d'artistes du collectif Dérive

#### L'équipe centrale :

Directeur : Jean-Luc Piolet, adjointe de direction : Frédérique Bompard

Pôle de gestion administrative : Carol Ollier, assistante de direction, Karine Dalverny, secrétaire

Pôle graphique : Audrey Carreira-Xavier, Gaël Fouillet, Guillaume Sarti, Vincent Sauty

Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Michèle Frémaux, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Laurence Patois-Bedel, Sarah Michalet puis Céline Roland (apprenties urbanistes), Frédéric Poudevigne, Robert Pleyne (responsable missions collectivités locales), Anne-Laure Julian (conseil architectural et pédagogie), Caroline Pont (professeur relais).

#### Personnel commun Habitat Faventines :

Florence Balcerzak, Christophe Barlatier, Raphaëlle Bit, Marianne De Poncharra, Salah El Khal, Henriette Faure, Béatrice Fleury, Jean-Paul Garcia, Sébastien Jouet-Pastre, Bastien Lopez, Nathalie Louzolo, Isabelle Souteyrat-Breat, Medhi Tarzout.

#### Les 23 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2016 :

Philippe Amette, Dominique Amouroux, Suzel Balez-Valo, Benjamin Ballay, Alain Bornarel, Claire Bonneton, Manon Boyer, Patrick Breyton, Caroline Giorgetti, David Grimaud, Guillaume Daydé, Pierre-Yves Guillheneuf, Lydie Jomain, Jean-Louis Knidel, Anne Le Guillou, Audrey Maxit, Christian Mendez, Emilie Ottomani, Guillaume Perdereau, Eric Prangé, Marcel Ruchon, Dragan Urbaniak, Philippe Vauffrey.

#### Le Conseil d'administration en juin 2016 :

Élus : Hervé Chaboud, président du CAUE / Patricia Brunel-Maillet / Laurent Combel / Pierre Combes / Geneviève Girard / Corinne Moulin / Dominique Quet / Jean Serret

Représentants de l'État : Philippe Aramel, Architecte des bâtiments de France, chef de service de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) / Philippe Allimant, directeur de la Direction départementale des territoires / Viviane Henry, inspecteur d'académie

Représentants des professions concernées : Christèle Le Boulanger, urbaniste / Hubert Guichard, Fédération française du paysage / Catherine Poullain, Ordre des architectes / Matthieu Cornet, Syndicat des architectes

Personnes qualifiées : Claude Barneron, Ordre des géomètres / Philippe Lacoste, Chambre d'agriculture

Membres élus par l'Assemblée générale : Vincent Bourget / Laurent Haro / Fabrice Larue / René Plunian / Olivier Tourreng / Michel Vartanian.